



Neuchâtel, le 5 janvier 2010

Conseil Communal  
de Neuchâtel  
Hôtel communal  
2001 Neuchâtel

Terrain des Charmettes

Madame et Messieurs les Conseillers Communaux,

Comme vous le savez certainement, le revêtement synthétique du terrain des Charmettes est dans un état catastrophique et n'est plus digne d'un terrain de sport. Régulièrement les joueurs se blessent et de plus en plus souvent les responsables de clubs nous menacent de boycotter ce terrain, voir de démissionner du groupement. Ces dernières années, les contestations deviennent de plus en plus persistantes et nous pensons qu'il est grand temps de réagir.

Jusqu'à ce jour, nous ne sommes jamais intervenus auprès des autorités compétentes, en pensant que celles-ci s'occuperaient de ce problème. Comme cela n'est pas le cas, nous vous demandons, Madame et Messieurs les Conseillers Communaux, de réagir et de prendre les mesures qui s'imposent.

Peut-être allez vous répondre que nous sommes en période de crise et que ces dernières années, la commune est plus souvent dans les chiffres rouges que le contraire. Si nous anticipons cette possible réaction de votre part, c'est pour vous signaler que le problème du terrain des Charmettes n'est pas la conséquence de la crise, car il y a maintenant plus de dix ans que ce problème a été ignoré ou volontairement mis de côté par les autorités.

En septembre 1989, j'ai participé à l'inauguration du revêtement synthétique du terrain des Charmettes ainsi que des installations annexes, à savoir les vestiaires et les pistes de Bocca. Je me souviens très bien de cette inauguration, car je venais d'être nommé à la présidence du Groupement de Football Corporatif de Neuchâtel et c'était mon premier discours officiel et en public.

A cette occasion, les personnalités présentes, que ce soit les représentants du Conseil d'Etat, du Conseil Communal et du Service des Sports, on toutes relevé que la durée de vie de la surface synthétique nouvellement posée était de 10 ans et qu'au-delà de cette date un nouveau revêtement était nécessaire voir indispensable.

Comprenez par-là que le problème que nous soulevons n'est pas un imprévu ou une mauvaise surprise, mais au contraire, quelque chose de connu dès le départ et qui aurait du être planifié et respecté.

Le Groupement de Football Corporatif de Neuchâtel est l'une des plus grande société de Neuchâtel, si ce n'est pas la plus grande. Le groupement comprend 18 clubs actifs et plus de 700 licenciés. Si durant ces 25 dernières années nous avons perdu des équipes telles que Suchard, Neuchâteloise-Ass., FAN-ICN, Migros, Commune, Câbles, Egger, Electrona, Voumard, CIR, Faël et bien d'autres, nous sommes fiers d'avoir surmonté les difficultés et d'avoir actuellement dans nos rangs des entreprises nouvelles qui forment le tissu économique de notre région, à savoir, Baxter, Nexans, Panerai, Celgene, Colorix, OFS, Medtronic.

Cela démontre que le Groupement de Football Corporatif de Neuchâtel joue un rôle social important dans notre région et à ce titre, il doit être soutenu. Il faut donc que les infrastructures ne mettent pas constamment en danger l'intégrité physique de nos joueurs.

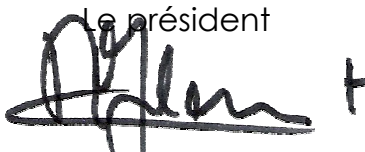
Vous savez comme nous que le bénévolat et l'esprit de sacrifice n'est plus tellement à la mode. Pour cette raison, nous sommes plus que 4 au comité central, dont le vice-président qui a 35 ans de comité et moi-même 30 ans. Durant toutes ces années nous nous sommes battu pour mettre sur pied les compétitions, mais nous arrivons à un tournant où l'avenir du groupement dépend autant de vous que de nous.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, notamment nos finales de coupes et les dons aux institutions de notre région, aussi, nous serions très heureux de vous rencontrer au plus vite afin de parler de vive voix du problème que nous soulevons.

Dans l'attente de votre courrier, nous vous prions d'agréer, Madame et Messieurs les Conseillers Communaux, nos respectueuses salutations.

Groupement de Football Corporatif de Neuchâtel

Le président



René Jeanneret